



Communiqué de presse

« Initiative 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat » s'étend à l'outre-mer

Paris, le 24 Février 2020 - Un accord-cadre de quatre ans vient d'être signé entre le Ministère des Outre-Mer, le Cirad, INRAE, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et le secrétariat de l'initiative « 4 pour 1000 », le 24 février au Salon de l'agriculture à Paris. En accompagnement de la « trajectoire 5.0 » portée par la Ministre, cet accord vise à déployer en outre-mer français l'initiative internationale « 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat ».

Annick Girardin, Ministre des Outre-Mer, Michel Eddi, PDG du Cirad, Philippe Mauguin, PDG de INRAE, Valérie Verdier, PDG de l'IRD et Paul Luu secrétaire de l'initiative « 4 pour 1000 », ont signé ce 24 février un accord-cadre pour déployer les actions de ce programme international dans l'Outre-Mer français.

La France à travers le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation - le Cirad, INRAE et l'IRD pour le volet scientifique - est à l'origine de cette initiative lancée en décembre 2015 lors de la COP 21 à Paris. Celle-ci montre que la capacité de stockage de carbone dans les **sols agricoles et forestiers** peut jouer un **rôle crucial pour la sécurité alimentaire, la transition agro écologique et l'adaptation au changement climatique**, et ainsi contribuer aux Objectifs de Développement Durable tout en mettant en œuvre l'accord de Paris sur le climat.

Cette initiative invite tous les acteurs à faire connaître et mettre en place des actions pour stocker du carbone dans les sols pour en améliorer la qualité biologique, en vue d'atténuer le changement climatique. Elle vise à développer les pratiques agricoles et forestières pour y parvenir : agro-écologie, agroforesterie, agriculture de conservation, de gestion des paysages, etc.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans les objectifs de la trajectoire outre-mer 5.0 fixés par la Ministre Annick Girardin : « zéro exclusion, zéro carbone, zéro déchet, zéro polluant agricole et zéro vulnérabilité d'ici 2030 ».

L'accord prévoit ainsi le développement de projets de recherche, le partage d'expériences, des actions de formation et d'information des acteurs de cette trajectoire outre-mer 5.0 - décideurs privés, publics, citoyens, élus, entreprises - pour promouvoir et développer des systèmes agricoles et forestiers permettant de stocker plus de carbone et de matière organique dans les sols pour les rendre plus résilients aux aléas climatiques et moins consommateurs d'engrais de synthèse tout en améliorant leur productivité organique.

Contacts presse :

Ministère des outre-mer
mompresse@outre-mer.gouv.fr

CIRAD
presse@cirad.fr

IRD
presse@ird.fr

INRAE
presse@inrae.fr

En savoir plus

<https://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2015/institutionnel/4-pour-1000-la-recherche-internationale-se-mobilise>

<https://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/communiques-de-presse/2018/4-pour-1000-la-communaute-scientifique-lance-l-appel-de-sete>

Lire aussi

<https://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2017/science/sols-volcaniques-cultives-en-canne-taux-records-en-carbone>

*